

SANTÉSUD

Groupe SOS
Termes de référence

Expert.e pédagogique

Pour la création d'un module de formation à destination des professionnels de la petite enfance et d'un kit de sensibilisation à destination des parents

Projet "Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie"

Secteur d'activité : Santé

Type de contrat : Prestation de service (consultance)

- I. Élaboration d'un module de formation et formation de formateurs
- II. Élaboration d'un kit de sensibilisation et formation

Durée de la prestation (à titre indicatif) : 25 J/H

Zones : Maroc et Tunisie

Table des matières

I. Informations générales.....	2
1. Contexte de mise en œuvre.....	2
2. Enjeux et objectifs du projet.....	3
II. La mission.....	4
III. Tâches et responsabilités de l'expert.e.....	5
1. Rédaction du module et du kit de sensibilisation.....	5
2. Livrables attendus.....	6
3. Restitution des livrables.....	7
IV. Calendrier indicatif.....	7
V. Profil attendu.....	7
VI. Conditions.....	7
VII. Modalités de candidature.....	8
VIII. Principaux critères d'attribution du marché.....	8

SANTÉSUD

GroupesOS

I. Informations générales

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits humains et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Santé Sud est engagée depuis 2013 dans la prévention et le dépistage précoce des troubles de développement chez les petits enfants auprès de divers partenaires en Tunisie, au Mali, en Algérie et au Maroc. Ses partenaires OSC sont des acteur·rices incontournables de l'enfance et des enfants en situation de handicap (ESH) au Maroc et en Tunisie et ont joué un rôle majeur dans sa reconnaissance par les autorités de santé nationales.

Plus d'informations sur www.santesud.org

Dans le cadre du projet "Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie", Santé Sud travaille en partenariat avec :

- Le Centre de Développement de la Région de Tensift (CDRT), une organisation non gouvernementale, dont l'objectif principal est de contribuer à la promotion de la région de Marrakech. Le CDRT est un cadre organisé d'initiatives, un espace de réflexion et d'accompagnement des politiques régionales de développement. Il constitue une force de propositions agissante au service des décideurs et des citoyens de la région.
- L'Association de l'Enfance Handicapée (AEH), qui œuvre pour faciliter la participation socio-économique et politique des personnes en situation de handicap, à travers l'appui à l'éducation et la scolarisation des enfants, l'accompagnement à l'insertion socio-économique et la mobilisation des acteurs et le plaidoyer pour la promotion des droits de sa cible au niveau de la région Souss-Massa.
- Health & Psychology, qui est une association tunisienne d'aide psycho-socio-éducative et de promotion de la santé chez l'enfant et la famille. Elle œuvre spécifiquement dans la défense des droits sanitaires, économiques, sociaux et culturels.

1. Contexte de mise en œuvre

La petite enfance est une période de développement rapide sur la base de laquelle les individus construisent leurs aptitudes physiques, neurologiques et psychiques. Le développement d'un individu dépend alors fortement des expériences, positives ou négatives, qui marquent cette période de vie.

Le handicap a un impact majeur sur les possibilités de développement d'un enfant. Au Maroc, cela concerne 1.58% des moins de cinq ans, et en Tunisie 3,3% des enfants vivent avec un handicap. Pour ces enfants, la petite enfance est une période clé car la détection précoce du handicap est un déterminant principal pour leur qualité de vie future et la prévention du développement postérieur de ces troubles.

Le Maroc et la Tunisie ont tous deux ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, respectivement en 2009 et en 2008, et mis en place des politiques nationales relatives au handicap tels que :

- Le Programme National de diagnostic et de prise en charge des enfants et des jeunes en situation de handicap auditif et de surdité de 2016 au Maroc,
- La Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance en 2017 en Tunisie.

Néanmoins, certains troubles restent difficiles à dépister, notamment “le handicap mental”. Cette difficulté de dépistage précoce tient surtout à l’absence de formation spécialisée sur ce volet chez les professionnel·les prenant en charge ces enfants. Cela se vérifie notamment en Tunisie dans les structures de prise en charge des enfants sans soutien familial (ESSF). Bien que ces établissements prennent en charge un nombre important d’ESSF par an, les assistantes maternelles qui y travaillent ne sont formées ni sur le handicap ni à la détection précoce des troubles de développement. C’est face à ce même constat au Maroc que l’Association de l’Enfance Handicapée (AEH), appuyée par Santé Sud, a développé une unité d’intervention mobile (UIM) pluridisciplinaire spécialisée qui intervient auprès des professionnel·les dans les établissements de protection sociale (EPS) de la région de Souss-Massa. La situation des enfants sans soutien familial reste cependant préoccupante, avec une prévalence du handicap beaucoup plus élevée que dans la population générale, et le dépistage précoce du handicap reste primordial pour l’ensemble des enfants.

Le manque de formation spécialisée des professionnel·les prenant en charge les enfants en situation de handicap concernent également les éducateur·rices de préscolaire. Or, le milieu préscolaire représente le deuxième levier de socialisation des enfants, au côté de la famille ou de l’institution, devant permettre le dépistage précoce et la prévention des troubles du développement chez eux. Au Maroc, le ministère de l’Éducation nationale a lancé des initiatives en faveur d’une généralisation du préscolaire pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, cependant le taux de préscolarisation en milieu rural ne dépassait pas les 35% en 2018, (26% chez les filles). En outre, malgré les avancées du programme national de généralisation et de développement du préscolaire (PNGDP), cette amélioration quantitative du préscolaire se fait assez souvent aux dépens de la qualité de ces classes, et ce particulièrement dans le milieu rural qui reste fortement limité en termes de capacités et de moyens. En ce sens, les éducatrices ne sont souvent pas formées à l’encadrement des enfants puisqu’elles sont plutôt recrutées sur leur expérience de la maternité ou sur des compétences comportementales subjectives, que sur leurs compétences pédagogiques. Ainsi, lorsqu’elles bénéficient d’une formation, celle-ci n’intègre que très rarement de volet sur la prévention du handicap. Le projet permettra d’appuyer le développement de ce volet dans les cursus de formation déjà dispensés aux éducateur·rices, notamment ceux mis en place par le Centre du Développement de la Région de Tensift (CDRT).

Du côté familial, lorsque les parents détectent des troubles, leurs délais de réaction sont souvent longs. Au Maroc, les délais de réaction sont en moyenne de 11 mois entre les premières inquiétudes et la première consultation. La méconnaissance des symptômes explique alors l’importance de sensibiliser les parents, d’autant plus que durant les mille premiers jours, les enfants n’ont d’interactions qu’avec le foyer familial. Cette action de sensibilisation est d’autant plus pertinente en milieu rural où le handicap est souvent vu comme une source de honte, ce qui peut pousser les parents à le dissimuler, alors qu’une prise en charge précoce serait nécessaire.

2. Enjeux et objectifs du projet

Le projet « Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie » est un projet d’une durée de 36 mois, lancé en octobre 2023. Ce projet a pour objectif de contribuer à réduire les situations de handicap précoce et à améliorer leur prise en charge au Maroc, dans les régions de Marrakech-Safi et de Souss-Massa, et en Tunisie, dans les gouvernorats du Grand Tunis, de Nabeul et de Médenine.

Les bénéficiaires du projet sont les enfants en situation de handicap, leurs parents ainsi que les structures œuvrant dans la protection et la prise en charge de ces derniers dont les personnels médicaux et paramédicaux, les assistantes maternelles, les éducateur·rices du préscolaire, les OSC intervenant sur le handicap de l’enfance.

Le projet a pour objectifs de :

Objectif global : Contribuer à réduire les situations de handicap précoce et améliorer leur prise en charge au Maroc et en Tunisie.

SANTÉSUD

GroupesOS

Objectif spécifique : Développer les dispositifs de prévention, dépistage et prise en charge précoce des troubles du développement et appuyer leur déploiement par les organisations de la société civile et les structures médico-sociales publiques dans les milieux ruraux des régions de Marrakech et Souss Massa au Maroc et dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul et Médenine en Tunisie.

Les quatre résultats visés dans le cadre de l'objectif spécifique sont :

- **Résultat 1 :** les compétences des professionnels en charge des enfants de moins de 5 ans en matière de dépistage du handicap chez la petite enfance sont améliorées.
- **Résultat 2 :** Les connaissances et bonnes pratiques en matière de dépistage et de prévention du handicap sont promues à travers la mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaire sensibles au genre.
- **Résultat 3 :** La prise en charge des enfants en situation de handicap au sein de 4 structures de prise en charge précoce est renforcée.
- **Résultat 4 :** Le renforcement des organisations de la société civile et leur mise en réseau avec les autorités de tutelle favorise l'intégration de la lutte contre le handicap précoce dans les politiques publiques du Maroc et de la Tunisie.

II. La mission

La présente mission s'inscrit dans le cadre des résultats 1 et 2 du projet, ayant pour objectifs l'élaboration d'un module de formation spécialisé sur le dépistage précoce du handicap à destination des professionnel.les de la petite enfance et la création d'un kit de sensibilisation à destination des parents.

Afin d'atteindre le *résultat 1*, l'expert.e pédagogique, en concertation étroite avec l'expert.e technique handicap, sera chargé.e de la rédaction du module de formation, qui s'appuiera sur les expériences déjà existantes et sera adapté aux contextes des deux pays d'intervention.

Il.elle définira et créera également le contenu d'une mallette pédagogique (composée de jeux, grilles d'observation, fiches pédagogiques, tests...) qui sera mise à la disposition des professionnel.les de la petite enfance pour leur permettre de mener des actions de dépistage précoce du handicap chez les enfants dont il.elles ont la charge.

L'expert.e sera également chargé.e d'assurer la formation de formateurs des professionnel.les de la petite enfance au Maroc et en Tunisie.

Afin d'atteindre le *résultat 2*, l'expert.e pédagogique développera un kit de sensibilisation, comprenant du matériel d'information, éducation et communication à destination des parents et des futures mères sur le thème du dépistage précoce du handicap et sa prévention.

Le contenu du kit sera co-conçu avec l'expert.e technique handicap. Un binôme de graphiste et vidéaste sera également recruté pour illustrer par des vidéos et supports visuels le contenu du kit. L'expert.e pédagogique, en binôme avec l'expert.e technique handicap sera également chargé.e d'assurer deux sessions de formation au profit des relais communautaires, au Maroc et en Tunisie.

L'expert.e pédagogique participera aux réunions du groupe de travail pluri-acteurs, composé de membres de Santé Sud, de l'expert.e technique handicap, de représentant-es des associations partenaires, des représentant-es des associations qui délivrent ces formations, afin de définir les besoins en formation, les objectifs du module de formation et du kit de sensibilisation. Ce groupe de travail pluri-acteurs se réunira également pour valider les livrables finaux.

III. Tâches et responsabilités de l'expert.e

La mission sera réalisée en lien :

- Avec l'équipe projet de Santé Sud,
- Avec l'expert.e technique handicap,
- En concertation avec le groupe du travail pluri-acteurs bénévole constitué par Santé Sud.

Dans sa méthodologie, la/le consultant.e est tenu.e de respecter une approche participative et d'être attentif/ve au genre, à toutes les étapes de la consultation.

1. Rédaction du module et du kit de sensibilisation

Pour le module de formation :

Le-la consultant.e devra assurer la conception et le développement des contenus du module sur le dépistage précoce du handicap de la petite enfance pour la formation des professionnels.les en charge des enfants dans différentes structures (éducateurs.trices de classes de préscolaires, assistantes maternelles, animateurs sociaux...) et du curriculum de formation de formateurs. Il s'agira de :

- Procéder à une analyse et dresser un état des lieux de modules de formations récentes et valides sur la thématique du dépistage précoce du handicap,
- Concevoir un module de formation pour les professionnel.les de la petite enfance, en collaboration avec l'expert technique handicap
- Séquencer et déterminer la durée des sessions de formation et des méthodes d'animation adaptées,
- Élaborer les manuels du formateur en langue française/arabe concernant le module de formation.
- Rédiger des fiches pédagogiques pour constituer le manuel du formateur. Ces dernières devront favoriser des exercices pratiques de mise en situation et la pédagogie active ;
- Rédiger des fiches d'activités pour constituer les livrets de l'apprenant, permettant aux bénéficiaires de la formation de revenir sur les éléments vus en formation, de renforcer leur apprentissage puis d'en garder une trace ;
- Définir et créer le contenu de la mallette pédagogique à destination des professionnel.les de la petite enfance
- Préparer la formation des formateurs,
- Soumettre les modules finalisés ainsi que les manuels du formateur correspondant.
- Assurer, si besoin, les différentes formations de formateurs dans les deux pays d'intervention Maroc et Tunisie.
- Proposer des critères et modalités de suivi et d'évaluation en lien avec les formations.

Pour le kit de sensibilisation :

Le-la consultant-e devra assurer la conception et le développement des contenus du kit de sensibilisation sur le dépistage précoce du handicap de la petite enfance à destination de relais communautaires, issus des régions d'intervention (Cf. présentation du projet). Il s'agit de créer un espace de dialogue n'existant pas dans la majorité des cas afin de permettre aux parents d'avoir accès à des informations essentielles sur les facteurs de risque pouvant conduire à des situations de handicap, et les signes alarmants pouvant expliquer des troubles de développement.

Le kit doit permettre aux relais communautaires d'animer des séances de sensibilisation auprès des membres de leurs communautés notamment les parents et les futurs parents.

Il s'agira de :

- Concevoir le contenu du kit de sensibilisation, composé de plusieurs supports (flyers, jeux, boîte à images, capsules vidéos). Un binôme de graphiste et vidéaste sera recruté pour créer les supports.
- Adapter les contenus (fond et forme) et les messages à destination des communautés à leur niveau de compréhension, touchant le handicap, ses causes, conséquences, avec un focus sur l'importance du dépistage précoce et l'importance de la périnatalité
- Elaborer les séances de formation des relais communautaires
- Elaborer un guide d'animation de la séance de sensibilisation à destination des relais communautaires en charge de réaliser les séances de sensibilisation
- Assurer deux sessions de formation des relais communautaires au Maroc et en Tunisie.
- Autres informations :
 - Le kit devrait pouvoir être utilisé lors de courtes séances de sensibilisation ne dépassant pas la demi-journée.
 - L'ensemble des supports devra être réalisé en arabe et traduits en français le cas échéant.

Test des outils produits

Avant la validation définitive des contenus, une session de sensibilisation pilote sera organisée pour tester les supports créés.

2. Livrables attendus

Pour le module de formation :

- Le plan de formation du module et sa note méthodologique ;
- Les supports du module créés :
 - Présentation power point
 - Guide d'animation du module
 - Manuel du formateur et fiches pédagogiques
 - Supports/outils d'animation,
 - Livret de l'apprenant et fiches d'activités
 - Support d'évaluation (pré/post-tests).
- Le contenu de la mallette pédagogique

Pour le kit de sensibilisation :

- Le contenu du kit de sensibilisation
- Le guide d'animation de la séance de sensibilisation à destination des relais communautaires
- Les supports de sensibilisation à destination des parents et communautés.

SANTÉSUD

GroupesOS

- Les outils de suivi des séances de sensibilisation

L'ensemble des supports devra être réalisé en arabe et seront traduits en français le cas échéant.

3. Restitution des livrables

- 1 restitution intermédiaire sera organisée en présence de l'équipe de Santé Sud et du groupe de travail sur base d'une présentation PowerPoint réalisée par les expert-es. Les contenus provisoires seront transmis à Santé Sud au minimum une semaine avant la restitution intermédiaire afin que l'équipe du projet puisse en prendre connaissance.
- Des allers-retours entre les expert-es et Santé Sud auront lieu pour intégrer les commentaires et compléments demandés par Santé Sud dans le module et le kit, sous 8 jours ouvrés.
- 1 réunion de présentation des livrables finalisés sera tenue par l'expert.e technique handicap et ouverte aux partenaires du projet. Une présentation PowerPoint sera réalisée par l'expert pour servir de support à cette restitution.

IV. Calendrier indicatif

A titre indicatif, la durée de la mission est de **25 J/H**, répartis entre juin 2024 et décembre 2024.

Le calendrier proposé devra impérativement inclure des temps de validation avant la mise en œuvre de chaque étape, et des temps de restitution intermédiaires avec l'équipe de pilotage du projet. Ces temps de validation / restitution pourront inclure des demandes de précisions / révisions à apporter à l'étude en vue de sa validation finale.

Remise du kit dans sa version définitive au plus tard le **15/07/2024**.

Remise du module dans sa version définitive au plus tard le **31/07/2024**.

V. Profil attendu

1 expert.e démontrant les compétences et expériences suivantes :

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales (sociologie, psychologie, santé publique) ou tout autre diplôme équivalent
- Expérience avérée dans le renforcement des capacités et notamment dans la formation des adultes, formation de formateurs : méthodologie de création de modules de formation ; production d'outils et fiches pédagogiques
- Expérience avérée dans la création des supports pédagogiques de sensibilisation auprès des adultes ;
- La connaissance du contexte du handicap et des systèmes de prise en charge au Maroc et/ou en Tunisie est un pré-requis ;
- Une connaissance du domaine de la protection de l'enfance est un atout ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans des délais impartis ;
- Maîtrise orale et écrite de l'arabe et du français indispensable ;
- Autonomie et sens de l'initiative, bonne capacité à résoudre des problèmes.

A noter : le/la consultant.e doit être en mesure de fournir une facture.

VI. Conditions

Statut : consultant.e

SANTÉSUD

GroupesOS

Temps de travail (à titre indicatif) : 25 J/H

Début de mission : 10/06/2024

Lieu de la mission : Maroc (Marrakech) et Tunisie (Tunis)

VII. Modalités de candidature

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation mettant en avant l'expérience relative avec les enjeux de ce projet ;
- CV détaillé du/de la prestataire justifiant des expériences pertinentes pour cette mission ;
- Une note synthétique de compréhension de la consultance, décrivant l'approche et la méthodologie envisagée (incluant approche genre et approche du handicap par les droits humains)
- Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel mentionnant les différentes phases de la production et livraison des livrables
- L'offre financière pour la totalité de la prestation incluant les honoraires, les frais de déplacements si nécessaires, et toutes autres dépenses envisagées

Les candidat.es sont invité.es à lire les Termes de Référence de l'Expert.e technique handicap publiés sur le site de Santé Sud - <https://www.santesud.org/recrutement/>.

- Tout candidat a la possibilité de postuler sur les deux offres en le notifiant dans l'objet de l'email.
- Tout candidat a la possibilité de former un binôme avec un.e expert.e technique handicap en formulant une offre conjointe. Les mêmes modalités de soumission s'appliquent en cas de candidature en binôme. Merci de le préciser dans l'objet de l'email.

Le cas échéant, Santé Sud se réserve le droit de constituer les binômes d'expert.es de son choix.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Santé Sud et soumis à l'adresse mail suivante : kenza.rifki-jai@santesud.org , copie à nour.habibi@santesud.org au plus tard le 02/06/2024 à 18h00, heure française.

Seul.es les candidat.es sélectionné.es seront contacté.es. La contractualisation se fera la semaine suivante, pour un démarrage de la prestation la semaine du 10 juin 2024.

VIII. Principaux critères d'attribution du marché

Une commission d'évaluation procédera à la vérification et à l'examen des offres des soumissionnaires. Elle proposera ensuite une note technique et une note financière.

La note minimale de qualification est de **70 points sur 100**. Toute offre qui n'atteint pas cette note sera rejetée. La note est attribuée comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération
	100
Offre financière	20
Score donné à l'offre = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) * pondération du critère prix	20
Offre technique	80
Expérience professionnelle générale dans la thématique de la santé publique et du handicap	10

SANTÉSUD

GroupesOS

Expérience professionnelle dans conception de modules et outils de formation	20
Expérience professionnelle dans le renforcement de capacités et la conduite de formation de formateurs	15
Connaissance du contexte sur les zones d'intervention	10
Qualité de la note méthodologique	15
Pertinence du plan de travail et du chronogramme	10

